

Tout faire pour renforcer les digues et protéger le littoral



Sur le littoral du Val-de-Saire, les élus saint-vaastais doivent s'occuper, en permanence, de l'entretien du littoral. « **Nous sommes une commune qui compte plus de 6 km de littoral, avec digues et enrochement. Il faut constamment surveiller leur état, afin d'éviter toute submersion marine lors des grandes marées ou des tempêtes** », explique Jean Lepetit, le maire.

Des digues qui doivent être surveillées. « **Nous les vérifions en permanence. Pour ce qui est des digues, nous les restaurons dès que nous constatons une anomalie. Il ne faut surtout pas les laisser se dégrader. Chaque année, la commune consacre plus de 10 000 € à ces réfections et à la protection contre les inondations** », insiste le maire.

Besoin d'aides

Une municipalité qui ne peut faire davantage, faute d'aides financières. « **C'est impossible d'effectuer plus de travaux car, sur certaines digues, l'État est aux abonnés absents quand nous lui demandons de l'aide, alors qu'il est responsable de ces sites** », explique Jean Lepetit. Des situations qui seraient presque burlesques quand on sait qu'il faut des autorisations spéciales, parfois longues ou impossibles à obtenir, si une commune veut effectuer un enrochement ou remblayer avec des gravats. « **Ces autorisations demandent du temps et sont parfois refusées. Ces besoins sont pourtant urgents** », poursuivent d'autres élus du littoral.

Pour Jean Lepetit, il faut faire du solide, qui s'harmonise avec l'environnement. « **Nous réalisons également de nombreuses protections amovibles, c'est plus esthétique. Pour ce qui est du durable, nous ne pouvons faire plus, faute de finances.** »

Travaux de protection

Parmi les derniers travaux réalisés par la municipalité, un double mur d'un linéaire de 150 m sur le littoral du Carvallon. « **Il était écroulé depuis des années et la mer envahissait les terres alentours. Nous l'avons fait construire à l'ancienne, avec une réserve de terre entre les deux murs, afin d'amortir la force de la houle. Cela a demandé quatre mois de travail, pour un coût de 5 000 €. Des enrochements ont également été réalisés à divers endroits** », poursuit Jean Lepetit.

Le travail de prévention contre la mer se poursuit. « **Nous profitons de ces travaux pour aménager un sentier du littoral qui fera le tour de la commune.** » Pour ce qui est des inondations, une palissade vient d'être installée route de La Hougue. « **Jusqu'alors, nous protégeons avec des sacs de sable, mais il fallait une protection durable, selon les marées. D'une hauteur de 1 m, cette palissade amovible protège de nombreuses habitations d'inondations certaines** », conclut Jean Lepetit.